

Fiche de prévision et d'aide à la décision du 11/06/2025 à 12h30

Seuil dépassé ou pouvant l'être de J-2 à J+1, vigilance pour les prochaines 24 heures

Polluant Episode	Ozone (O3) Estival		Rappel vigilance				Prévisions et seuils		Tendance
	Département	Nom zone	N° Zone	Date début	Typologie spécifique	J-2	J-1	J	J+1
						9/6	10/6	11/6	12/6
01	Bassin lémanique	5						180	
	Ouest Ain	6						180	
	Zone alpine Ain	12						180	
03	Allier	21						180	
07	Ouest Ardèche	7						180	
	Vallée du Rhône	9				180	180		
15	Cantal	20						180	
26	Est Drôme	4						180	
	Vallée du Rhône	9				180	180		
38	Bassin grenoblois	1						180	
	Bassin lyonnais / Nord-Isère	2				180	180		
	Zone alpine Isère	14						180	
42	Contreforts du Massif Central	3						180	
	Bassin stéphanois	11						180	
43	Haute-Loire	18				180	180		
63	Puy-de-Dôme	19						180	
69	Bassin lyonnais / Nord-Isère	2				180	180		
	Zone des Côteaux	16						180	
73	Vallées Maurienne-Tarentaise	10						180	
	Zone alpine Savoie	15						180	
	Zone urbaine des Pays de Savoie	17						180	
74	Bassin lémanique	5						180	
	Vallée de l'Arve	8						180	
	Zone alpine Haute-Savoie	13						180	
	Zone urbaine des Pays de Savoie	17						180	

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
Nous contacter : 04 56 59 91 01 / astreinteaura@atmo-aura.fr

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone, dont les concentrations ont dépassé le seuil de 180 µg/m3 dans la vallée du Rhône hier. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait à nouveau être dépassé. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone, dont les concentrations ont dépassé le seuil de 180 µg/m3 dans la vallée du Rhône hier. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait à nouveau être dépassé. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone, dont les concentrations ont dépassé le seuil de 180 µg/m3 dans le bassin lyonnais nord isère hier. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait à nouveau être dépassé. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone, dont les concentrations ont dépassé le seuil de 180 µg/m3 dans la Haute-Loire hier. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait à nouveau être dépassé. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone, dont les concentrations ont dépassé le seuil de 180 µg/m3 dans le bassin lyonnais nord isère hier. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait à nouveau être dépassé. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

L'ensoleillement marqué et la présence de précurseurs à l'ozone provenant des fumées des feux de forêt canadiens a favorisé la formation d'ozone hier, et les concentrations ont été très élevées, sans toutefois dépasser le seuil de 180 µg/m3. Les conditions météorologiques similaires à la veille (anticyclone, ensoleillement) devraient favoriser le maintien de fortes concentrations et le seuil pourrait être dépassé aujourd'hui. Le département est donc placé en vigilance jaune.

Commentaire Global	J	Une masse d'air chargée en particules provenant des feux de forêt canadiens a traversé la région hier, ce qui a apporté des précurseurs d'ozone. L'ensoleillement très marqué dans la région associé à cet apport de précurseurs a favorisé la hausse des concentrations d'ozone, qui ont fortement augmenté dans la journée d'hier et dépassé le seuil d'information recommandation de 180 µg/m3. La masse d'air s'évacue progressivement d'ouest en est et impacte encore les concentrations de PM10 pour cette journée du 11 juin, notamment dans le centre et l'est de la région. L'ensoleillement restant très fort aujourd'hui, la formation d'ozone sera probablement importante. Les conditions météorologiques sont anticycloniques, avec très peu de vent (léger flux de nord), et une couche d'inversion située vers 1000-1500m d'altitude. Ces conditions limitent le brassage atmosphérique et favorisent la hausse des concentrations de particules et d'ozone. Le risque de dépassement du seuil d'information recommandation de 180 µg/m3 est donc présent dans toute la région, qui est placée en vigilance jaune pour aujourd'hui.
	J+1	La masse d'air chargée des particules provenant des feux de forêt canadiens devrait s'évacuer par l'est de la région et impactera probablement moins les concentrations de PM10. Celles-ci devraient aussi diminuer grâce à l'arrivée d'un vent de sud qui devrait aider à disperser les polluants atmosphériques. L'ensoleillement restera marqué, mais la présence du vent de sud devrait permettre la dilution de l'ozone dans l'atmosphère. La chute des concentrations des précurseurs de l'ozone devrait aussi limiter la formation d'ozone. Le seuil ne devrait donc pas être dépassé, mais les prévisions restent incertaines et la situation est à surveiller.

Légende	
	Pas de vigilance particulière (pas de seuil dépassé)
	Vigilance jaune - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'information
	Vigilance orange - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'alerte premier niveau, ou dépassement persistant (2 ou consécutifs) du seuil d'information, de J à J+1
	Vigilance rouge - Dépassement ponctuel (1 jour, à J ou J+1) du seuil d'alerte deuxième ou troisième niveau, ou dépassement persistant (2 jours consécutifs ou plus) du seuil d'alerte premier niveau, ou dépassement persistant (4 jours consécutifs ou plus) du seuil d'information, de J-2 à J+1
IMPORTANT :	
* Une fois en vigueur, la vigilance est maintenue à son niveau maximal atteint (orange ou rouge selon les cas) tant qu'il existe un risque de dépassement de seuil pour la journée en cours (J), le lendemain (J+1) ou le surlendemain (J+2), il n'y a pas d'abaissement de niveau de vigilance. Il est mis fin à la vigilance lorsqu'il n'y a plus de risque de dépassement sur ces trois échéances.	
* Dans le cas où des dépassements de seuils (ou prévisions de dépassements de seuils) seraient enregistrés pour plusieurs polluants (possible notamment pour des épisodes "hiver" ou "combustion" avec présence simultanée de particules et d'oxydes d'azote), une fiche par polluant sera émise. Le niveau de vigilance global de la zone considérée sera alors le niveau le plus élevé de tous les polluants.	
=	Tendance d'évolution des concentrations : stabilité
-	Tendance d'évolution des concentrations : baisse
+	Tendance d'évolution des concentrations : hausse
50	Valeur du seuil dépassé (ou pouvant l'être) en µg/m3 : information
80	Valeur du seuil dépassé (ou pouvant l'être) en µg/m3 : alerte - 1^{er} niveau